Image not found or type unknown

Prix d'achat bien immobilier

Par **Laetitia151515**, le **21/10/2009** à **15:02**

Bonjour,

On veut me vendre une maison à un prix avantageux (donc sous évaluée), peut-on effectivement faire ça si on prévoit dans l'acte une clause "pro fisco" en indiquant la valeur vénale du bien pour l'assiette de calcul pour le fisc ?

Je ne vois pas pourquoi ça poserait problème vu que le fisc ne sera pas lésé, les frais seront calculés sur la vrai valeur du bien. Car si ce n'est pas possible alors ça veut dire que les "bonnes affaires immbilières" ne sont pas possibles et même plus grave qu'en cas d'un besoin urgent de liquidités alors le propriétaire d'un bien ne peut pas brader son bien pour aller plus vite.

En tout cas pour ma part mon notaire rechigne.
Alors je me demande s'il rechigne car pas légal ou s'il rechigne car lui va perdre des honoraires du coup.

Merci d'avance si quelqu'un peut répondre.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés